

# communiqué de presse

## 29 000 TRAVAILLEURS FRONTALIERS DANS LE CANTON DE GENEVE

Le Service cantonal de statistique (SCS) consacre deux de ses dernières publications à la main-d'oeuvre frontalière active dans le canton de Genève. La première, dans la collection "Données statistiques" <sup>1</sup>, rassemble, sous forme de tableaux statistiques chronologiques et de graphiques, les principaux résultats disponibles au SCS sur cette catégorie de travailleurs. La seconde, dans la collection "Aspects statistiques" <sup>2</sup>, dresse leur portrait statistique et analyse leur rôle et leur place dans l'économie genevoise.

En août 1988, les employeurs genevois, à l'exclusion des organisations internationales gouvernementales (OIG), occupent 28 977 travailleurs frontaliers; ce chiffre représente :

- plus de la moitié (53,1 %) de la main-d'oeuvre étrangère sous contrôle qui comprend, en plus des frontaliers, les saisonniers et les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour à l'année;
- un quart (25,1 %) de l'ensemble de la main-d'oeuvre étrangère active dans le canton, fonctionnaires internationaux inclus;
- un cinquième (20,0 %) des 144 761 frontaliers travaillant en Suisse.

Selon les résultats du dernier recensement fédéral des entreprises de 1985, le nombre de frontaliers employés dans les secteurs secondaire et tertiaire (OIG exclues) s'élève à 24 012, ce qui correspond à 10,9 % du total des emplois du canton :

- plus d'un tiers des frontaliers (37,6 %) sont actifs dans le secteur secondaire : près d'un homme sur deux (49,1 %) et environ une femme sur cinq (18,0 %);
- dans l'industrie et les arts et métiers, les 5 589 frontaliers forment les 19,2 % des personnes occupées et les 37,6 % des travailleurs étrangers;
- dans les activités de services, les plus gros effectifs de frontaliers sont ceux du commerce de détail (3 595 personnes), de l'hôtellerie et de la restauration (1 979) et du commerce de gros (1 857).

Dressé à partir des informations contenues dans le fichier "frontaliers" du Contrôle de l'habitant, le portrait statistique de ces travailleurs est le suivant (situation à fin 1987) :

- les femmes, 36 % de la main-d'oeuvre frontalière, ont un âge moyen de 37,2 ans; selon l'état matrimonial, la moitié sont mariées (52,3 %) et un tiers célibataires (33,2 %);
- les hommes sont âgés en moyenne de 37,6 ans; les deux tiers sont mariés (65,8 %) et un quart célibataires (27,6 %);
- quatre frontaliers sur cinq résident en Haute-Savoie (81,0 %), un sur cinq (19,0 %) dans l'Ain;
- Annemasse (3 523 frontaliers), Gaillard (2 155), Saint-Julien-en-Geninois (1 354) et Thonon-les-Bains (1 092) sont les principales communes frontalières;
- à Gaillard et Veigy-Foncenex, un quart de la population légale travaille à Genève (chiffre de 1982).

1. *La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève; données rétrospectives 1955-1988*, Données statistiques n° 1989/3, Genève, SCS, janvier 1989 (43 p.). En vente au prix de 15 F. au SCS, tél. 87.67.07.

2. *La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève, Aspects statistiques n° 63*, Genève, SCS, février 1989 (28 p.). En vente au prix de 10 F. au SCS, tél. 87.67.07.